



Le CERCLE d'ESCRIME CESSON- VERT SAINT DENIS

Organise l'épreuve de Vert Saint Denis

Challenge de l'Avenir – CDE 77

Compétition fleuret OPEN

Le dimanche 22 janvier 2017

Gymnase Sonia Delaunay - Parking du lycée Sonia Delaunay

5, rue Aimé Césaire

77240 VERT-SAINT-DENIS

Coordonnées GPS : Latitude : 48.569299 | Longitude : 2.607649

REGLEMENT

1 – Catégories et horaires d'inscription :

M14	: Nés en 2003 2004 et 2005	9H00
M11	: Nés en 2006 et 2007	11H00
M9	: Nés en 2008 et 2009	12H30
M7	: Nés en 2010 et 2011	13H00
	Regroupement, gratuit, avec récompenses	
Récompenses :	Garçons	les 8 premiers
	Filles	les 4 premières

Les inscriptions seront closes 15 minutes plus tard. (scratch)

2 - Armes : suivant règlement FFE

M14	fleuret électrique	lame 5	poignée libre. (dans les règles FFE)
M11	fleuret électrique	lame 2	poignée droite.
M9	fleuret électrique	lame 0	poignée droite.
M7	fleuret pointe mouche	lame 0	poignée droite.
		les lames sont vérifiées par les arbitres	

3 – Tenues :

Pour les **M7 M9 et M11** tenue et sous-cuirasse **350N obligatoire**.

Pour les **M14** tenue **350N** minimum et sous-cuirasse **800N obligatoire**.

Le blason rouge est obligatoire sauf pour les –8 ans.

4 – Licence :

La licence validée 2016/2017 est obligatoire, elle devra être présentée à l'inscription.

5 – Engagements :

Les engagements se feront obligatoirement en ligne sur le site FFE, rubrique compétition, <http://extranet.escrime-ffe.fr/> au plus tard le vendredi 15 janvier 2016 avant minuit.

Droits d'engagements	M14	10 €
	M11	8 €
	M9	8 €
	M7	gratuit

Un tireur ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

7 – Formule :

Un tour de poule sans élimination suivi d'un tableau d'élimination directe. La troisième place ne sera pas tirée.

Tour de poule :

M14	5 touches	3 minutes
M11	4 touches	2 minutes
M9	4 touches	2 minutes
M7	3 touches	2 minutes

Tableau d'élimination directe :

M14	10 touches	2 x 3 minutes	1 minute de pause.
M11	8 touches	2 x 2 minutes	1 minute de pause.
M9	6 touches	2 x 2 minutes	1 minute de pause.

8 – Arbitrage :

Les clubs inscrivants 4 tireurs ou plus sur la journée seront tenus de présenter au moins un arbitre **diplômé**. Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription.

Arbitres stagiaires en formation départementale	15 € la journée 1 poule + 3 matches en ED minimum
Arbitres départementaux et stagiaires en formation régionale	25 € la journée 13 € la ½ journée
Arbitres régionaux et stagiaires en formation nationale	40 € la journée 20 € la ½ journée

9 – Le directoire technique :

Il sera affiché avant le début de l'épreuve. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision utile, en conformité avec le règlement de la Fédération Française d'Escrime.

L'accès aux pistes est strictement interdit au public. Seuls, les tireurs, les arbitres et uniquement dans un but pédagogique les maîtres d'armes, ont le droit de pénétrer sur les pistes pour aider au bon fonctionnement de la compétition.

10 - Courtoisie : rappel de la circulaire

« La FFE décide, par application stricte, à partir du 01/08/2008 :

L'enseignant – accompagnateur,

- N'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- N'as pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- N'as pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre »

